

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcotoise



Juin
2021



DIMANCHE 20 JUIN 2021
ZUYDCOOTE
Rue du Gal de GAULLE

BROCANTE

5€/3ml

Inscription

Zuydcootois
Samedi 29 Mai
de 9h30 à 11h00

Exterieur
Samedi 12 et 19 Juin
de 09h30 à 11h00

au local
16 Rue du gnl de
GAULLE
59123 ZUYDCOOTE

Stack of suitcases with labels: Livres, Déco, Jouets, Chaussures, Vaisselle, Vêtements



zuydcoote

samedi 3 juillet

DE 10H00 à 15H00

chanteuse

dans la cour de l'école

restauration rapide

buvette

IL PAS J'AI MESSE!

sculpteur de ballons



THÉÂTRE D'OBJETS - 5 ANS

LA PRINCESSE QUI N'AIMAIT PAS...

ALICE BRIÈRE, HAQUET, CAROLINE GUYOT

GRATUIT SUR RÉSERVATION

SAM. 19 JUIN 2021 | 15 H

ZUYDCOOTE | SALLE PIERRE LAMSTAES

RÉSERVATION 03 28 29 90 00

03 28 51 40 40 • lebateaufeu.com

LE BATEAU FEU

SORTIES NATURE

Organisées par la Communauté Urbaine de Dunkerque
Inscription au 03 28 59 64 95
ou ecocitoyennete@tud.fr

Mercredi 9 juin, 14h30
Rdv grand parking du Lac d'Armbouts-Cappel
Les mystères du lac

Le site du lac d'Armbouts-Cappel avec ses plans d'eau et ses prairies abrite une faune et une flore dignes d'intérêt. Observez les espèces protégées qui se cachent dans les roselières.

Mercredi 16 juin, 14h30
Rdv 359 route des sept planètes, Ateliers du Cadre de Vie
Pépinières à Coudekerque-Village
Arbres et arbustes de Plantons
le Décor, grandeur nature

Vous souhaitez planter des arbres et arbustes dans votre jardin mais vous ne savez pas à quoi ils vont ressembler quand ils seront grands... Parcourez l'arboretum du Bois des Forts et découvrez grandeur nature ses essences locales dont certaines sont proposées dans le cadre de l'opération Plantons le décor qui fête ses 30 ans cette année.

Mercredi 23 juin, 14h30
Rdv 359 route des sept planètes, Ateliers du Cadre de Vie
Pépinières à Coudekerque-Village
A la découverte des orchidées sauvages

Apprenez à identifier ces belles sauvageonnes, ces fleurs fascinantes qui méritent d'être mieux connues et protégées.





Zuydcootoises, Zuydcootois,

Ce mois de juin démarre avec un faible taux d'incidence Covid sur notre territoire. La saison, l'effort de chacun mais aussi les nombreuses vaccinations ont permis d'obtenir ce résultat. Cependant, ne relâchons pas notre vigilance vis-à-vis de ce virus. La vaccination est ouverte à tous, sans limite d'âge. N'hésitez pas à vous présenter dans un des nombreux centres de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

En ce qui concerne notre commune, vous avez pu constater les aménagements faits sur la digue et dans la commune pour préserver nos espaces piétons et espaces verts du stationnement abusif. Les travaux de l'église ont bien démarré et vont se poursuivre ce mois-ci par la réfection de la toiture.

Cette année, notre commune bénéficie de l'intervention de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour une rénovation complète des marquages au sol. De même, vous aurez remarqué que le Département a travaillé à la rénovation de la CD60 sur notre village.

Beaucoup d'entre nous attendent l'installation de la signalisation de la voie verte et la sécurisation de cette véloroute au croisement de l'ancien passage à niveau. Ce sera chose faite dans les prochains mois.

La bonne situation sanitaire va nous permettre d'envisager la reprise d'activités sur notre commune. L'association des Judcoot'Lussen démarre en nous proposant leur brocante du mois de juin. De nombreuses animations seront proposées par Zuydcoote Animations au mois de juillet. Cela démarrera pas une kermesse à l'école organisée en collaboration avec l'APEZ. Elle aura lieu le 3 juillet et dès le lendemain nous retrouverons notre belle fête de Zuydcoote à l'ancienne.

Enfin, les 20 et 27 juin, tous les Français votent pour les élections départementales et régionales. Les 2 bureaux de vote, dans le respect des règles sanitaires, seront installés dans la salle Robert Merle et l'ensemble de l'équipe municipale sera mobilisé pour vous accueillir.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote

Sommaire

Point sur les travaux	4
Retour sur images	6
Découverte	8
Autrefois	12

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Pas de permanence en Juin en mairie.
Si besoin, contactez la maison de la justice
30, rue de Beaumont - 59140 Dunkerque
au 03 28 61 52 44

Permanence de l'Assistante Sociale

Mme DENYS et Mme VANDERHAEGHE, assistantes sociales assureront le secteur de Zuydcoote aux lieux de permanences :
à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale, les mardis 1, 8, 15, 22 et 29 juin
au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du Général de Gaulle, les jeudis 3, 17 et 24 juin et le vendredi 11 juin au matin
En raison du Covid-19, les permanences se font sur rendez-vous au 03 59 73 47 20. Le port du masque est obligatoire.

Permanences de M. CHRISTOPHE, Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59
pour prendre rendez-vous

Permanence du CCAS

Mme Béatrice LEMPEREUR, déléguée aux affaires sociales et au logement reçoit en mairie chaque lundi de 9h à 11h.
Afin d'éviter les afflux, une prise de rendez-vous doit être faite au 03 28. 29. 90 00

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 18 juin en Mairie
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Sur rendez-vous : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République, Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1, Tél. 08 11 71 59 59

113, rue du Général de Gaulle

(maison face à la mairie)

"La grande maison juste en face de la mairie est amenée à disparaître. Sa démolition a commencé par le désamiantage mais le chantier est bloqué par le boîtier qui permet d'avoir le téléphone aux maisons voisines. Une solution a été trouvée et devrait permettre la suite des travaux.

Quand le terrain sera dégagé, il accueillera la construction de cinq nouvelles maisons, trois face à la rue du Général de Gaulle et deux à l'arrière.

Elles seront construites par le bailleur social Flandre Opale Habitat pour être louées."



L'église



Les travaux de l'église St Nicolas ont commencé fin mars.

Le chauffage, l'électricité, les plaques sous les tuiles ont été démontés.

Le rhabillage du fond de l'église et les travaux électriques ont débuté.

Le renouvellement de la toiture devrait bientôt commencer.

Aménagement de la digue

Pose de potelets à mémoire de forme et d'arceaux à vélos.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Qui remportera le concours photographique du Grand Site des Dunes de Flandre ?

Organisée par la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) du 19 mai au 19 septembre 2021, cette 1^{ère} édition, ouverte à tous, a pour thème « Le Grand Site des Dunes de Flandre : des paysages uniques et un territoire vivant ».



Les plus beaux clichés des Dunes de Flandre seront récompensés © CUD

Vous aimez les grands espaces naturels du Dunkerquois ? Ceux allant du Feu de Saint-Pol à Bray-Dunes en descendant jusqu'à Ghyvelde-Les Moères ? Et saisir, chemin faisant, leur beauté à travers un cliché immortalisé ? Alors, préparez vos appareils photo !

A partir du 19 mai (ouverture nationale de la Fête de la nature), la CUD lance le 1^{er} concours photo du Grand site des Dunes de Flandre. Un nouveau challenge artistique organisé dans le but de valoriser la richesse des paysages des Dunes de Flandre, leur vitalité mais également leur dimension patrimoniale portée actuellement par le projet « Grand Site de France ».

Ouvert à tous sans restriction, ce concours divisé en deux catégories d'âges (moins de 16 ans et plus de 16 ans) a pour thème : « le Grand Site des Dunes de Flandre : des paysages uniques et un territoire vivant ». Chaque candidat pourra envoyer jusqu'à 3 photos (format jpeg en haute définition, 5Mo, 300dpi) en couleurs ou noir et blanc à : concoursphoto@cud.fr. Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement seront téléchargeables et consultables sur le site www.grandsite-dunesdeflandre.com.

Clos le 19 septembre à l'occasion des Journées du patrimoine, le concours donnera lieu à un vote sur la page Facebook de l'Office de tourisme de Dunkerque du 20 septembre au 30 octobre 2021. La photo de chaque catégorie ayant eu le plus de « like » sur cette période sera alors désignée « coup de cœur du public ». Suivra en novembre, la proclamation résultats et la remise des prix où de nombreux lots sont à gagner.

Contact presse :

Olivier COPPIN - Direction de la Communication et du Numérique - CUD
Tel : 03 28 23 69 57 ou 06 84 75 97 36 - Email : olivier.coppin@cud.fr

LE COURTIL DES SIMPLES – APPEL À BÉNÉVOLES

Nous lançons un appel à bénévoles pour notre 2^{ème} édition du festival de l'archéologie sur le thème des gaulois, qui aura lieu le samedi 25 septembre 2021, si tout va bien d'ici là.

Nous sommes à la recherche de bénévoles sérieux et motivés qui aimeraient s'investir dans l'encadrement des ateliers archéologiques ou à un autre poste.

Pour s'inscrire lecourtildessimples@gmail.com

Arrêtés municipaux

• **N° M 40/2021 : Travaux de sécurisation des arbres de la voie verte entre Zuydcoote et Bray-Dunes jusqu'au 18 juin** (Entreprise ID VERDE)

Mesures : Article 1 : L'entreprise ID VERDE interviendra sur la Voie Verte pendant la période du 17 mai au 18 juin

Article 2 : Les travaux entraîneront des coupures de circulation par une vigie et un balisage sera mis en place en amont et aval.

• **N° M 41/2021 : Changement dispositif L2T rue de Valenciennes jusqu'au 22 juin** (Entreprise VTPS)

Article 1 : Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de régler la circulation comme suit rue de Valenciennes :

- La vitesse sera limitée à 30 km/h

- La circulation se fera dans les deux sens, par basculement sur la chaussée opposée

Article 2 : Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

• **N° M 42/2021 : Branchement gaz 86 rue des Dunes à partir du 24 juin pendant 20 jours calendaires**

(Entreprise SADE CGTH – LAMBLIN TP)

Mesures : Art. 1 : Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de régler la circulation comme suit au droit du 86 rue des dunes :

- La vitesse sera limitée à 30 km/h

- La circulation se fera dans les deux sens, par basculement sur la chaussée opposée

Article 2 : Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

• **N° M 43/2021 : Suppression branchement ENEDIS 17 rue Jean Moulin jusqu'au 24 juin**

(Entreprise SADE CGTH – LAMBLIN TP)

Mesures : Art. 1 : Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de régler la circulation comme suit au droit du 17 rue Jean Moulin :

- La vitesse sera limitée à 30 km/h

- La circulation se fera dans les deux sens, par basculement sur la chaussée opposée

Article 2 : Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

Etat civil

Mariage

22/05/21 Elodie NOOTE et Jérémy FROMONT

Décès

5/04/21 Jean-Pierre LEYNAERT (65 ans)

23/05/21 Maurice DESWARTE (86 ans)

Retour sur images

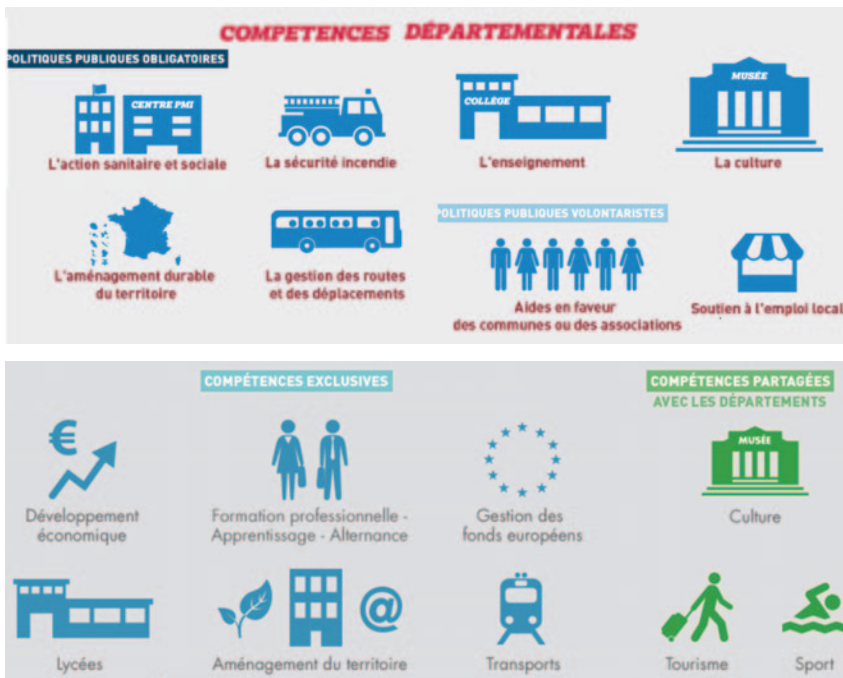
*Le centre aéré aux vacances d'avril
c'était génial !!!*



Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin

Les conseillers départementaux et régionaux sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct.

Les départements et les régions sont deux institutions qui conditionnent notre quotidien et vous allez élire vos conseillers départementaux et régionaux. Il nous paraît donc important de vous rappeler leurs principales compétences :



ORGANISATION PHYSIQUE DU BUREAU DE VOTE

- Entrée et sortie distinctes
- Limitation du nombre de personnes dans le bureau de vote (11 Maxi)
- Gestion de la file d'attente

Pour chaque électeur :

- Venir avec un masque
- Venir avec son propre stylo à encre noir ou bleu pour signer la liste d'émargement
- Venir avec sa carte d'identité ou sa carte électorale

Arrêtés municipaux

• N° M 44/2021 : Travaux hydrauliques rue du Meul'Houck jusqu'au 18 juin

(Entreprise SADE CGTH – LAMBLIN TP)

Mesures : Art. 1 : Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réglementer la circulation comme suit rue du Meul'Houck :

- La route sera fermée à la circulation des véhicules légers et des poids lourds, sauf pour les riverains le temps des travaux

Article 2 : Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

• N° M 45/2021 : Brocante-Fête du village des Judcoot'Llussen le dimanche 20 juin

Mesures : Article 1 : L'Association "Les Judcoot'Llussen" est autorisée à réaliser une Brocante-Braderie le dimanche 20 juin selon les conditions définies dans les articles suivants :

Article 2 : La Brocante-Braderie se déroulera : Rue du Général de Gaulle exclusivement

Article 3 : Aucune installation ne sera permise hors de la voie précédemment citée.

Article 4 : La circulation sera interdite rue du Général de Gaulle.

Article 5 : Le stationnement sera interdit rue du Général de Gaulle.

Article 6 : L'association est autorisée à placer des installations devant les sorties de garages, en donnant priorité aux riverains.

Article 7 : Une déviation sera mise en place de la rue des Peupliers en passant par la rue André Gide, rue des Crevettes (dans les deux sens) et rue des bleuets (sens unique vers la rue des crevettes), rue des primevères, rue des tulipes (sens unique vers la rue André Gide).

Article 8 : Une interdiction de stationner sur 300 mètres sera mise en place à l'angle de la rue des Peupliers et de la rue du Général de Gaulle.

Article 9 : La Brocante-Braderie est ouverte à tous les professionnels.

Article 10 : L'Association "Les Judcoot'Llussen" sera chargée de prendre toutes les mesures (balisage – surveillance) pour assurer la sécurité.

Article 11 : Les organisateurs veilleront à laisser un passage d'une largeur de 4 mètres afin de permettre l'accès aux véhicules de secours.

Article 12 : Madame la Présidente de l'association « Les Judcoot'Llussen » et les services de Gendarmerie seront chargés chacun en ce qui les concerne de l'application du présent arrêté.



Point lecture de Zuydcoote

114, rue du Général de Gaulle
à côté de la Mairie

Ouvert en drive les mardis 8 et 22 juin
de 16h à 18h

Le métier de sapeur-pompier

Aujourd'hui, pour la séance de « A toi la parole ! », Nathan nous a parlé du métier de son papa qui est sapeur-pompier. Tout d'abord, il nous a raconté l'origine du mot sapeur-pompier. Voici le texte que nous a lu Nathan :

« Le mot sapeur est dérivé du verbe saper qui désigne l'action d'abattre un édifice par la base. Au Moyen-Age, la majorité des habitations étaient en bois, si bien que les flammes pouvaient dévaster des villes entières. En cas d'incendie, les sapeurs n'avaient d'autre choix que d'abattre les bâtiments voisins à la hache, pour éviter que le feu se propage. Au XVIII^{ème} siècle, les premières lances à incendies alimentées par des pompes à bras se développent, en même temps que la structuration des services de lutte contre l'incendie. C'est alors que se répand la fonction de garde-pompe communément appelé pompier. »

Puis il a continué en nous parlant du métier de pompier et des différents véhicules utilisés pendant les interventions. Monsieur Schillewaert, son papa, est ensuite entré dans la classe. Il était en tenue d'intervention incendie et Nathan nous a décrit son équipement. Pour terminer, son papa s'est présenté et a répondu à nos questions.

« Je suis Eric Schillewaert. J'exerce le métier de pompier depuis 15 ans. Je travaille à la caserne de Dunkerque, mon grade est caporal-chef (et donc chef d'équipe) mon prochain grade sera sous-officier. Je vais répondre à vos questions. »

En quoi consiste le métier de pompier ?

Le métier de pompier consiste à combattre le feu, mais aussi à porter secours aux personnes et aux animaux, par exemple lors d'un accident de la circulation, un accident domestique ou lors d'une catastrophe naturelle.

Quels sont les critères pour devenir pompier ?

Il faut être sportif et se maintenir en forme, ne pas avoir peur du sang ni du vide, garder son sang-froid et surtout être altruiste. Il faut bien travailler à l'école pour avoir de bonnes connaissances en mathématiques et savoir calculer les distances, les volumes, les aires, les périmètres... par exemple pour calculer l'étendue des flammes. Il faut aussi bien connaître la langue française pour rédiger les rapports après une intervention.

Combien d'interventions les pompiers font-ils en France sur une année ?

Ils font environ 5 000 000 d'interventions par an, soit une intervention toutes les 6 secondes.

Quels sont vos équipements pour éteindre un feu ?

Nous portons une tenue à l'épreuve du feu et de la chaleur : un pantalon et une veste, des gants, des bottes, une cagoule et un casque intégral, un masque isolant relié à une A.R.I. (appareil respiratoire isolant, c'est-à-dire une bouteille d'air comprimé).

Combien pèse votre équipement ?

Il pèse environ 20 kilogrammes.

Quels numéros doit-on appeler en cas d'urgence ?

Pour les incendies et les accidents, il faut appeler le 18 (Pompiers).

Pour un malaise, on appellera plutôt le 15 (SAMU).

En cas de doute, faites le 112 (le numéro d'appel d'urgence européen).

Que doit-on donner comme informations aux secours ?

On doit d'abord se présenter, expliquer ce qui est arrivé et décrire l'état de la personne, donner l'adresse ou des renseignements précis sur le lieu où l'on se



trouve, rester en ligne jusqu'à ce que l'on nous demande de raccrocher.

Combien êtes-vous dans une équipe d'intervention ?

Cela dépend des interventions. Par exemple, dans une ambulance, nous sommes trois, dont un pompier médecin. Dans un camion échelle, nous sommes deux, un conducteur et un responsable d'échelle. Dans un camion à incendie, nous sommes six.

Comment devenir sapeur-pompier ?

Il faut avoir 18 ans, le niveau du BAC ou du BP, et passer un concours pour devenir pompier professionnel. On peut aussi être pompier volontaire.

Est-ce que les femmes peuvent exercer le métier de pompier ?

Bien sûr ! Les femmes peuvent être pompier, nous travaillons avec des femmes sapeur-pompiers (sapeuses-pompières) à la caserne de Dunkerque.

L'exposition « PATATE » au PLUS

Le Palais de l'Univers et des Sciences de Cappelle-la-Grande va bientôt rouvrir ses portes.

L'exposition « PATATE » va pouvoir se poursuivre.

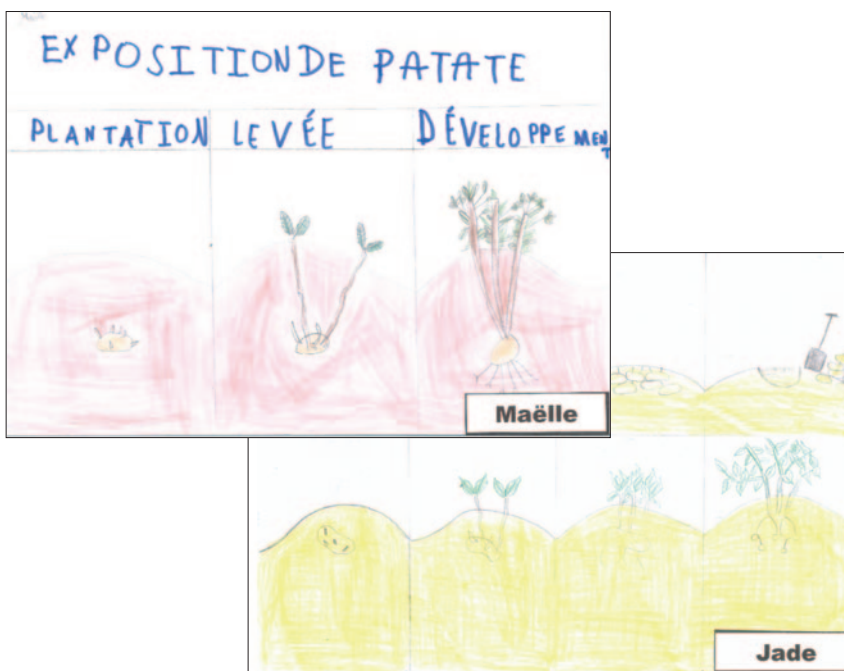
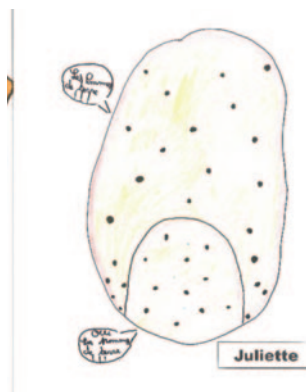
Le PLUS nous a lancé un défi : comment conserver des pommes de terre ? Nous avons donc élaboré diverses expériences afin d'étudier et de comprendre la conservation des pommes de terre.

Les élèves ont pu ainsi découvrir la culture de la pomme de terre et son évolution à travers les siècles.

Les CE1/CE2 de la classe de Mme Marquilly et de Mme Duquenoy de l'école de Zuydcoote sont fiers du travail accompli et encore plus fiers de savoir que les familles de leur commune peuvent découvrir « l'exposition des classes » pour laquelle ils ont participé. Les élèves se sont investis dans ce projet.



Merci aux élèves qui ont réalisé des dessins pour la création d'affiches. Ils ont tous réalisé de très belles illustrations, le choix c'est fait par le vote des élèves. Des choix difficiles.



Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branches, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques. Les 4 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h45-17h30. Les dimanches et jours fériés : 8h30-12h15. Respectez les gestes barrières et le port du masque. Pour toute information : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr N° Vert 0 800 22 45 57 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron Vendredi : bleue

Déchets verts

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerque-grandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets. En cette période de COVID-19, la Communauté Urbaine mandate « Trisélec » pour intervenir chez les administrés qui en font la demande.

Dératisation

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et
Océanographique de la Marine)

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
		heures	haut.	coef	heures	haut.	coef	heures	haut	heures	haut.
1	M	06:03	5.50	64	18:29	5.20	58	00:27	0.85	12:56	1.25
2	M	07:06	5.25	53	19:33	5.00	49	01:25	1.05	13:59	1.45
3	J	08:21	5.05	47	20:48	4.90	45	02:31	1.20	15:07	1.55
4	V	09:32	5.00	46	21:53	4.95	47	03:40	1.25	16:13	1.50
5	S	10:29	5.10	49	22:47	5.10	52	04:44	1.20	17:13	1.40
6	D	11:19	5.25	54	23:34	5.25	57	05:42	1.10	18:05	1.25
7	L	----	---	--	12:03	5.35	60	06:30	1.05	18:49	1.15
8	M	00:17	5.40	63	12:43	5.45	65	07:10	1.00	19:27	1.05
9	M	00:56	5.50	68	13:20	5.50	69	07:46	1.00	20:02	0.95
10	J	01:32	5.55	71	13:53	5.55	72	08:20	0.95	20:38	0.90
11	V	02:04	5.60	73	14:24	5.60	73	08:55	0.95	21:15	0.85
12	S	02:37	5.65	73	14:57	5.60	73	09:32	0.95	21:52	0.85
13	D	03:14	5.65	72	15:35	5.55	71	10:08	1.00	22:28	0.85
14	L	03:53	5.60	69	16:16	5.45	67	10:44	1.10	23:06	0.95
15	M	04:35	5.50	65	16:58	5.30	63	11:23	1.20	23:46	1.00
16	M	05:20	5.35	60	17:44	5.15	58	----	---	12:06	1.30
17	J	06:11	5.25	55	18:37	5.05	53	00:32	1.10	12:55	1.40
18	V	07:09	5.15	52	19:36	5.00	51	01:25	1.15	13:53	1.45
19	S	08:10	5.15	51	20:38	5.10	53	02:27	1.15	15:01	1.45
20	D	09:16	5.25	56	21:44	5.25	59	03:38	1.10	16:14	1.35
21	L	10:21	5.40	63	22:46	5.45	68	04:47	0.95	17:20	1.15
22	M	11:21	5.60	73	23:43	5.65	78	05:50	0.80	18:20	1.00
23	M	----	---	--	12:15	5.75	82	06:48	0.70	19:16	0.85
24	J	00:35	5.85	86	13:07	5.85	90	07:42	0.60	20:08	0.65
25	V	01:27	6.00	92	13:58	5.90	94	08:33	0.60	20:58	0.55
26	S	02:20	6.10	95	14:49	5.90	94	09:23	0.60	21:47	0.45
27	D	03:13	6.10	93	15:40	5.85	91	10:11	0.65	22:35	0.45
28	L	04:04	6.00	88	16:28	5.75	84	10:58	0.80	23:23	0.55
29	M	04:55	5.85	80	17:14	5.60	75	11:44	1.00	----	---
30	M	05:44	5.60	70	18:00	5.40	65	00:10	0.70	12:31	1.15



Le Courtil des Simples

Depuis quelques temps, des panneaux sur la flore de Zuydcoote sont installés. Ils sont destinés à faire connaître les plantes de notre quotidien et mettre en lumière la biodiversité locale. D'autres panneaux seront implantés. Pour accompagner cette démarche en partenariat avec la mairie, nous proposons régulièrement des sorties botaniques.

La prochaine aura lieu le mercredi 16 juin, à 17h30, au skate park. Sur inscription par mail.

Nous reprenons également nos ateliers cosmétiques. Le prochain aura lieu le samedi 12 juin à 10h30. Le lieu et le thème sont encore à préciser. Sur inscription par mail.

Vous retrouverez toutes les informations sur notre page Facebook ou par notre lettre d'information : inscription.courtildessimples@gmail.com

Enfin, notre 2e édition du festival de l'archéologie aura lieu le samedi 25 septembre, complexe Robert Merle, si tout va bien d'ici là. Nous sommes à la recherche de bénévoles qui aimeraient s'investir dans l'encadrement des ateliers ou à un autre poste.

Mes conseils Covid



Dans le cadre de sa stratégie "Tester, Alerter, Protéger" de lutte contre l'épidémie de Covid-19, le **ministère des Solidarités et de la Santé** a conçu le site www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr.



Ce site s'adresse à tout un chacun. Il offre des **informations fiables, claires et à jour** pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires.

N'hésitez pas à le consulter !

Libre Expression

Le Centre Communal d'Action Sociale est constitué d'une Présidente (Mme le Maire), de 6 membres élus par le Conseil Municipal (5 élus majoritaires, 1 élu minoritaire) et de 6 membres associés (volontaires, habitants de la commune), nommés par la Présidente. Nous contribuons à la rédaction du règlement du CCAS afin de clarifier les actions en place et celles à venir : Le CCAS a une action de prévention et de développement social au sein de la commune. Il a aussi pour mission de créer du lien.

Il se réunit en Commission Administrative plusieurs fois par an. Le compte administratif et le budget sont approuvés pour l'année civile. Les actions à destination des habitants (bourse aux étudiants, colis des aînés...), ainsi que les décisions d'attributions de subventions (aides sociales facultatives) sont votées en Conseil d'Administration, réuni autant de fois que nécessaire.

Nous travaillons en coopération avec les élus majoritaires sur des projets solidaires et transgénérationnels. Nous collaborons avec des partenaires : la CUD, les autres communes, les associations, le département ... N'hésitez pas à participer aux prochaines actions et à nous faire part de vos idées !

Contact : BoucheryFerynFinance@gmail.com

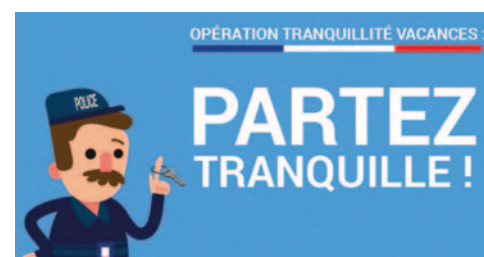
Opération tranquillité vacances

La police ou la gendarmerie peut surveiller votre résidence.

Vous devez pour en bénéficier, déposer une demande **au moins 2 jours avant votre départ**.

Des patrouilles seront alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Le formulaire d'inscription est disponible sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

Vous pouvez ainsi le remplir et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie ou au commissariat.



Mise à disposition par la CUD, d'une benne de dépôts de déchets verts

La benne est déposée sur le terrain clos derrière la mairie. Elle est accessible aux Zuydcootois chaque mardi de 14h à 17h et chaque samedi de 9h à 12h pour la période allant du 17 mai au 15 novembre 2021 (sauf les jours fériés). Le dépôt se fera en présence d'un agent.

La Communauté Urbaine assure la valorisation des déchets verts collectés dans les bennes à titre gracieux. Cette valorisation implique une exigence de qualité dont toutes les parties prenantes doivent être garantes.

Seuls les déchets de jardin sont acceptés dans la benne : tonte de pelouse, déchets de taille et élagage.



Une digue de Dunkerque à Ostende

1931

Durant la 1^{ère} guerre mondiale, le roi des Belges, Albert 1^{er}, n'eut de ressource, pour rester dans son pays, que d'habiter, durant le conflit, à la plage de La Panne. Et La Panne n'était donc accessible de France que par Bray-Dunes. Très souvent, lorsqu'il était disponible, le roi des Belges allait chercher, à cheval, son courrier à la poste de Bray-Dunes par le chemin le plus direct, soit la « charrière » d'Adinkerque encore appelé le Perroquet de nos jours.

Gustave Deswarte était Maire de Bray-Dunes et cultivait sa ferme, la Grande Mare, située en bordure de frontière.

Comme Albert 1^{er} il se rendait au village pratiquement chaque jour prendre son courrier à la poste du village et chevauchait souvent de concert avec le roi, dont il connaissait l'heure de passage.

Celui-ci, très soucieux du devenir et de l'aménagement du bord de mer de son pays, avait déjà créé une route parallèle à la mer et tous deux avaient donc envisagé une politique commune de voisinage.

C'est ainsi, qu'au début des années 1900, Gustave, lors de l'aménagement de la plage de son village, créa le Boulevard International, parallèle à la mer, avec l'idée de rejoindre celui de La Panne, projet envisagé par les deux compères.

Au début des années 1930, un géomètre entreprit même le jalonnage de la route envisagée dans la dune. Elle devait rejoindre celle de ses voisins.

En 1932, l'idée de relier les digues de Dunkerque-Malo à celles des plages belges a fait beaucoup de progrès.

Le " Journal de Roubaix ", le constatait naguère en ces termes.

" Il est de plus en plus question de relier Ostende à nos plages françaises de Malo et Malo Terminus au moyen d'une digue aux dimensions immenses sur laquelle circulerait un tramway électrique. Il s'agirait de prolonger le boulevard de la côte qui va d'Ostende à Middelkerque et Westende, jusqu'à Malo Terminus, Leffrinckoucke et Malo. Cette digue est un rêve qui, depuis



1891, hantait le cerveau d'un des concitoyens les plus justement estimés, M. Alfred Roche, fondateur de la plage de Malo Terminus. "

Mais ce plan a pris un essor plus grandiose, puisque au lieu de s'arrêter à la Panne, comme il en avait été question, les créateurs de l'œuvre ont eu l'idée d'essayer d'aller jusqu'à Dunkerque. Lorsqu'il fut question de prolonger la digue jusqu'à Malo Centre, les propriétaires riverains n'attendirent pas que cette digue fut même commencée pour y élever de très jolies constructions. De telle sorte que depuis le Casino jusqu'à l'extrémité de Malo Centre, les maisons, les chalets, les villas, se bâtissent avec une surprenante rapidité. Encore un effort et Malo Centre sera

réuni à Malo Terminus, puis à Zuydcoote, puis enfin La Panne.

Et alors, dans un avenir prochain, nous pourrions aller et venir de Dunkerque à Ostende, au moyen d'une digue admirable sur laquelle un train électrique circulerait, mettant en communication les stations balnéaires françaises et belges. Les riverains dont les terrains acquerront une plus-value considérable, ne refuseront pas leur concours pécuniaire encore moins la Cie du Tramway électrique d'Ostende, puisque c'est la même qui exploite les réseaux de Dunkerque, Malo et Rosendaël.

Ce boulevard ne s'est finalement pas fait, longtemps des terrains furent gelés en prévision de sa construction.

Guy Deswarte et le Nord Maritime du 4 janvier 1932